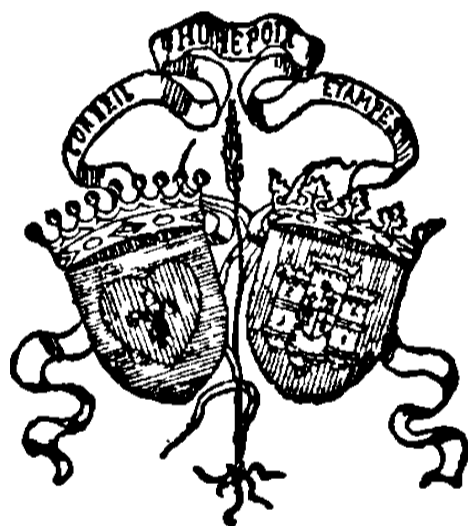


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

14^e Année — 1908



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS,

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
MCMVIII

Per. 8^o

12437

RECHERCHES SUR LES ENSEIGNES

ET LES VIEILLES HOTELLERIES DE CORBEIL (1).

ANCIENNES ENSEIGNES ET HOTELLERIES

Rue Saint-Spire

Côté droit ou côté du Cloître.

LA NASSE.

Emplacement: encoignure de la place
du marché et de la rue St-Spire.

La maison où pendait cette enseigne, qui remonte à la seconde moitié du xiv^e siècle, se trouvait au carrefour Notre-Dame et faisait le *coin de la place du marché* et de la rue du *Petit Pont* c'est-à-dire de la rue Saint-Spire; elle tenait du côté de la rue Saint-Spire à l'hôtel du *Petit Chaudron*, et, du côté du marché, à l'hôtel de la *Couronne*.

Sous cet hôtel, élevé sur piliers, existait anciennement un étal de boucher.

Un acte du 5 mars 1407 nous apprend que l'*église de Saint-Germain du vieux Corbeil* avait droit de prendre annuellement 6 livres parisis de rente sur cet hôtel, qui appartenait alors à Guillaume Dupont. L'*Eglise Saint-Nicolas de Corbeil* possédait aussi 20 sols parisis de rente à prendre, chaque année, sur l'étal, ainsi que le constate un acte du 23 mars 1422, en contenant cession, moyennant cette charge, par Philippe *Le Caulchois*.

(1) Pour la première partie, voir le Bulletin de 1907, page 100 et suivantes.

La maison de la NASSE était de la censive du Chapitre de Saint-Spire (1), auquel il était dû, en outre, une rente de 10 sols parisis.

Elle appartenait en 1461 aux héritiers de *Denisot Guiart*, qui la tenait de Colin *Dicteville*. Louis *Godefroy* et Pierre *Girard* la possédaient en 1544.

Robert de *Launay*, chirurgien à Corbeil, en fit déclaration au terrier de Saint-Spire, le 17 juillet 1607; elle lui provenait de Noëlle *Cordeau*, sa femme (2).

Cet immeuble, loué en 1636 à Nicolas Delamarre, marchand à Corbeil (3), appartint successivement au xvii^e siècle à Charles *Du Nas*, notaire (1654), Louis Trehet (1667), Jacques Darbonne (1690), Alexandre Lemerle (1697), qui en passèrent titre nouvel.

Enfin la maison de la NASSE, et celle appelée *le Chaudron*, furent aliénées le 31 octobre 1757, suivant acte de M^e Hazou, notaire à Paris, par Marie Marthe Lemerle, veuve de Louis Trehet, et les héritiers de ce dernier, à Pierre Bertrand, marchand épicier, moyennant 1300 livres, et 225 livres de rente annuelle, perpétuelle, et non rachetable.

La maison de la Nasse a appartenu au xix^e siècle à la veuve de Jean Adrien Aubry, épicière, Joseph Désiré Loudet, boucher (1830), Léonard Carré, boucher (1867), Alexandre Eslanger et Florent François, entrepreneur de peinture (1868).

Ceux-ci la firent démolir partiellement en 1879, et reconstruire telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Acquise en 1885 par Joseph Léon Grandin, négociant à Paris, celui-ci la revendit à Alexandre Chevalier, boucher à Corbeil, qui en est encore propriétaire.

Cadastrée section B, n^o 5.

LE PETIT CHAUDRON.

Rue Saint-Spire, n^o 2.

La maison dite l'hôtel du *petit Chaudron*, tenait à droite à la maison de la *Nasse* et à gauche à l'hôtel du *Grand Chaudron*.

A l'origine, elle faisait partie de l'hôtel du *Chaudron*.

(1) Le cens dû annuellement s'élevait à sept livres 6 deniers.

(2) Robert De Launay et Noëlle Cordeau étaient les père et mère de Jean de Launay, prévôt de Corbeil, de 1624 à 1653.

(3) Arch. de Seine-et-Oise, E. 6885. Acte Harly, notaire, du 10 janvier 1636.

Ce n'est qu'à la suite d'un partage de cet immeuble entre les héritiers Boudeaulx, au commencement du xvi^e siècle, que Nicole *Boullenger* et Denise Boudeaulx, sa femme, donnèrent le nom de *Petit Chaudron*, à la partie attribuée à cette dernière, par opposition à la partie donnée à un autre cohéritier, laquelle, désormais, s'appela le *Grand Chaudron*.

En 1544, Catherine Boucher, veuve de Jehan Hemon qui était au lieu des époux Boullenger, payait 12 deniers parisis de cens pour cet immeuble du Petit Chaudron, qui relevait de la censive de l'église Notre-Dame.

Au xvii^e siècle, ses propriétaires furent, successivement, Charles *Du Nas* (1609), Etiennette Pingret (1620), Jean Pia, épicier (1652), Louis Trehet (1667), Jacques Darbonne (1690), Alexandre Lemerle (1697), qui, tous, pour la redevance du cens, firent déclaration au terrier du Chapitre Saint-Spire, auquel avait été réuni le Chapitre de l'église Notre Dame, en 1601.

L'immeuble connu autrefois sous le nom d'hôtel du Petit Chaudron, appartient actuellement à M. Alexandre Chevalier, boucher à Corbeil.

LE GRAND CHAUDRON.

rue Saint-Spire, n^o 2.

L'hôtel du *Chaudron* est très anciennement connu. Vers le commencement du xvi^e siècle, il était la propriété de Pierre Boudeaulx; à la suite du partage entre ses héritiers, cet immeuble, qui s'étendait alors depuis l'hôtel de la *Nasse* jusqu'à la rivière Saint-Spire, autrement dit le canal de la Boucherie, et par derrière à l'hôtel de la *Couronne*, fut divisé en deux parties; l'une, celle où se trouvait l'enseigne, prit désormais le nom d'hôtel du *Grand Chaudron*; l'autre prit la dénomination d'hôtel du *Petit Chaudron*.

En 1544, le *Grand Chaudron* appartenait à Augustin Delacourt, à cause de sa femme, héritière de Yves Harmet, et à la veuve de ce dernier. Yves Harmet l'avait acquis des héritiers de Pierre Boudeaulx.

Cet hôtel, auquel un jardin attenait par derrière, et qui avait droit de port sur le canal de la Boucherie, était de la censive du Chapitre de Saint-Spire, lequel avait droit de percevoir annuellement un droit de cens de 4 sols 1 denier parisis.

Il était aussi redevable envers l'Eglise Notre-Dame de Corbeil d'une rente de six livres (1).

L'hôtel du *Grand Chaudron* a été reconstruit en 1594. En effet, suivant quittance passée devant M^e Etienne Grégoire, notaire à Corbeil, le 27 avril 1594 (2), Jean Dupré, « *masson en plâtre* », demeurant à Corbeil, reconnaît avoir reçu de Charles *Du Nas*, marchand chandelier, demeurant en cette ville, la somme de 685 écus d'or sol. 40 sols tournois,

« Pour les ouvraiges de massonneries faictes par ledict Dupré, pour ledict Du
« Nas et Jehanne Lecoq, sa femme, pour avoir basti et reffait de fons en comble
« de neuf, une maison assis audict Corbeil, rue Saint Spire, appelée l'*hostel* du
« *Grand Chauldron*, et pour avoir, par ledict Dupré, founny de toutes mathières
« convenables, tant chaulx, sables, pierres, plastre, thuille, clous, lattes et autres
« mathières qu'il a convenu fournir audict bastiment, que à l'exécution de la
« muraille de la court, estant au long de la rivière, le tout suivant les marchez
« tant par escript que verbalement qui en ont estez faictz entre eux ».

Au xvii^e siècle, l'hôtel du *Grand Chaudron* appartint successivement aux consorts *Du Nas*, à Philippe *Auberger*, et à Jacques *Trehet* et Charlotte *Létang*, sa femme ; ceux-ci en firent déclaration au terrier de Saint-Spire le 7 janvier 1697. Jacques Trehet le donna en dot à son fils *Louis*, lors de son mariage avec Marie Marthe Lemerle.

Nous avons dit que la veuve et les enfants de Louis Trehet aliénèrent cet immeuble en même temps que la maison de la *Nasse*, le 31 octobre 1757, à Pierre Bertrand, épicier.

Après avoir été possédée pendant près de 80 ans par la famille Loudet, cette ancienne maison fut acquise en 1881 par Joseph Léon André Grandin, négociant à Paris.

Elle est actuellement la propriété de M. Alexandre Chevalier, boucher à Corbeil.

LE PETIT PONT.

Rue Saint-Spire, n^o 4.

Cette enseigne tirait son nom de la situation de la maison où elle était appendue. Celle-ci est, en effet, partiellement construite au-dessus du *ponceau* du canal de la Boucherie. Elle se trouvait devant et vis à vis de l'hôtel de *l'Ange*, et tenait d'un côté à l'hôtel

(1) Compte de l'église Notre-Dame.

(2) Arch. de Seine-et-Oise, E 6847.

de la *Rose*, d'un bout à Pierre Hideux, à cause du port des Gobelets (1612).

Partie de l'emplacement de la maison portant l'enseigne du Petit Pont, avait été donnée à bail à cens, par le Chapitre de Saint-Spire, à Charles *Du Nas*, marchand de bois à Corbeil, suivant acte passé devant M^e Etienne Grégoire, notaire à Corbeil, le 13 février 1592 ¹.

Aux termes de cet acte, « M^{re} Martin Hiel, prestre, chantre et « chanoine de l'église collégiale monsieur Saint Spire de Corbeil, « représentant le chappitre de la dicte église, résidant actuellement, « seul chanoine en la dicte église » assisté de M^{res} Barthélemy Deschasteaux et Tristan Camus, chapelains, font bail à Charles *Du Nas*, « du droict de passaige et occupation estant au dessus de la « rivière qui fait meudre le moullin de la Boucherie, passant par « dedans la susdicte ville de Corbeil ».

Du Nas avait le droit de « pouvoir bastir sur la dicte rivière, sans « empescher le cours d'icelle, depuis l'arche sur laquelle on passe « jusqu'à l'encoignure de la muraille du port des Gobelets ».

En exécution de cette concession, *Du Nas* fit agrandir la maison qu'il possédait déjà, et bâtir sur la rivière jusqu'au port des Gobelets.

Par déclaration au terrier de Saint-Spire, passée devant Barré, notaire à Corbeil, le 29 octobre 1612, *Spire Du Nas*, notaire royal et procureur à Corbeil, reconnaît être détenteur

« d'une petite maison et petit comble de bastiment a costé, soubz partie duquel « est la porte et allée de la maison, le tout couvert de tuiles, cour derrière, assis « en la rue St-Spire, appelé l'hostel du PETIT PONT, devant et vis à vis l'hostel « de l'*Ange* ; laquelle maison, petit comble de bastiment et cour, fut à défunt « Nicolle Barré, demeurant à Corbeil, qui estoit au lieu de Spire de Santeny, « tenant d'une part au recognoissant, à cause de sa maison de la Roze, etc. ».

Le Chapitre de St-Spire avait droit de percevoir 3 sols 2 deniers parisis de cens sur cet immeuble, lequel était, en outre, chargé de 4 livres de rente envers l'église Notre-Dame de Corbeil, ainsi que le constate un acte passé devant M^e Fontaine, notaire à Essonne, le 30 mars 1648, et contenant vente par Jehanne Girard, veuve de Jehan de Chartres, à Pierre de Chartres, marchand à Corbeil, moyennant 454 livres.

1. Archives de Seine-et-Oise, E. 6846.

La maison du *Petit Pont* appartient ensuite à Guillaume Darbonne (1668) ; à Pierre Debeines et Etiennette Baron, sa femme (1701) ; François Allevin et Magdeleine Gibier, sa femme.

Nous avons relaté, en son lieu, les modifications que la maison de Debeines eut à subir lors de la reconstruction de l'arche du canal de la Boucherie et de l'élargissement de la rue du Petit Pont, en 1732, ainsi que la transaction intervenue à cette époque, entre ce dernier et les consorts Allevin. Nous n'y reviendrons pas.

Des titres des années 1588, 1645, 1663 et 1707 font mention de six livres de rente, due le jour de Pâques, constituée par Cosme Poirier, sur la maison du *Petit Pont*, pour la fondation d'un salut le jour de Pâques, pour Charles *Du Nas*, et d'une messe basse de *Requiem* et *De profundis* le 10 novembre, à l'intention de Marie *Clément*, femme de *Du Nas*.

En 1707, cette rente était due par François Allevin.

La maison du *Petit Pont* appartient actuellement à madame Desassis.

LA ROSE,
devenue la ROSE BLANCHE.

Emplacement :
Rue Saint-Spire, n° 6.

La maison « où souloit pendre pour enseigne la Rose » consistait en : boutique, cuisine basse, deux chambres hautes, grenier dessus, montée dans œuvre et petite cour derrière ; elle tenait à la maison et cour de l'hôtel du Petit Pont, et se trouvait en face de l'hôtel de *l'Aventure*.

Le plus ancien titre s'y rapportant est une charte passée devant Jehan Charron, tabellion à Corbeil, le 1^{er} décembre 1467, faisant mention de 16 sols parisis de rente, constituée au profit de l'église S^t Nicolas de Corbeil, par feu Agnès Javet, veuve de Denis de Thiermont, sur « une maison ou souloit pendre pour enseigne la *Roze* ».

Des titres des années 1586, 1607, 1616, 1647, nous apprennent que Marie Guespereau, veuve de Robert d'Estrechy, avait, aux termes de son testament, daté de 1586, légué au chapitre de Saint-Spire 9 livres de rente, à prendre sur cette maison pour la fondation de deux saluts, le jour de Saint-Michel et le dimanche du saint

Sacrement. Par déclaration faite au terrier du Chapitre de St-Spire, par acte devant Barré, notaire à Corbeil, le 22 octobre 1609, Spire *Du Nas*, notaire royal et procureur, fils de Charles Du Nas, marchand de bois, reconnaît être propriétaire de la maison de la *Rose*, « qui fut à Michel Fontayne, et Marie Guespréau, sa femme, auparavant à Pierre « Langlois, tapissier qui estoit au lieu de Jehan du Moustier, tenant d'une part « à l'hostel des Gobelets, appartenant à Pierre Hideulx, notaire et procureur à « Corbeil... chargée de 22 deniers parisis de cens ».

Michel Fontayne avait cédé cet immeuble, à rente, à Charles *Du Nas* et Marie Clément, sa première femme, par acte devant Galien, notaire à Corbeil, du 21 mars 1583.

Noble homme, M^e Jean de *Launay*, conseiller du Roi, prévôt et président de la ville, prévôté et châtellenie de Corbeil, M^e des requêtes ordinaires de l'hôtel de la Reine, et Jeanne *Hideux*, son épouse, firent l'acquisition de la maison de la *Rose*, de messire Spire *Du Nas*, l'aîné, prêtre habitué au prieuré de Notre Dame de la Victoire des Champs, à Essonne, ci devant procureur et notaire royal à Corbeil, suivant acte reçu par M^e du Nas, notaire en cette ville, le 3 janvier 1650 ¹.

Nicolas de Launay, seigneur du Perré, chevalier de l'ordre militaire de St Louis, brigadier des armées du roi, à Paris, l'un des enfants de Jean de Launay², aliéna cet immeuble le 4 décembre 1706, par contrat devant Boisneuf, notaire à Corbeil, à Alexandre Lemerle, marchand à Corbeil, à charge, notamment, d'acquitter la fondation que nous avons relatée, et de payer 22 sols parisis de cens au chapitre de Saint-Spire.

La maison de la Rose, appelée vers la fin du xvii^e siècle la *Rose Blanche*, tombée en ruine, fut démolie en 1723.

LES GOBELETS
puis LA VILLE DE ROUEN.

Rue Saint Spire, n^o 8.

La maison appelée l'hôtel des *Gobelets*, comprenait deux corps de bâtiment, l'un devant l'autre, avec cour, grange, jardin. Elle avait droit de port sur la « rivière qui fait moudre le moulin de la Boucherie ».

1. Biblioth. Nat. Mss. Pièces originales n^o 1662, dossier 38637.

2. Il était né à Corbeil en juillet 1637.

Elle relevait de la censive du chapitre de Saint-Spire, qui avait droit de percevoir annuellement, à ce titre, un droit de 40 deniers parisis. Ce droit de censive est mentionné dans des titres de 1346, 1505 et 1578.

En 1597, à la suite de partage, l'hôtel des *Gobelets* appartenait, pour moitié, à Yves de Santeny, marchand, et pour l'autre moitié, à Antoine de Santeny, sergent royal à Corbeil.

La première moitié fut possédée, successivement, au xvii^e siècle, par Pierre *Hideux*, notaire royal à Corbeil, qui en passa déclaration au chapitre de Saint-Spire le 21 février 1609, puis à Jeanne Hideux, sa fille, épouse de Jean *de Launay*, prévôt de Corbeil, et à ses héritiers, qui en étaient encore propriétaires en 1702.

L'autre moitié appartint, dans le même siècle, à Antoine de Santeny (1610) ; à Jean Clozeau, notaire, et Marie de Santeny sa femme, (1650) ; à Marie Diane Mathis, veuve de Mammert Cressault (1697) ; à Nicolas Viellard et Louise Charron, sa femme, en 1707.

Vers 1720, l'enseigne des Gobelets disparut ; elle fut remplacée par celle de la VILLE DE ROUEN.

L'IMAGE SAINTE BARBE

Emplacement :
rue Saint-Spire, n^o 10.

Cette enseigne remonte au xv^e siècle.

Par titre nouvel passé pardevant M^e Clozeau, notaire à Corbeil, le 21 juin 1651, Jean de Santeny, sergent royal à Corbeil, se reconnaît propriétaire :

« d'une maison sise à Corbeil, rue St-Spire, consistant en deux corps de
« logis, petite cour au milieu, et montée hors œuvre, en laquelle maison *soulloit*
« *pendre pour enseigne l'image de Ste Barbe*, acquise de M. Claude *Tarteret*, tenant
« d'une part à Jean Clozeau, notaire, d'autre à Jean de Launay, prévôt de Cor-
« beil (1), et à M^e Jacques Mathis, à cause de sa maison de l'*Homme sauvage*, abou-
« tissant d'un bout sur la rue, et d'autre bout sur la maison de l'*Homme sauvage* ».

Des titres de 1456, 1651, 1694 nous apprennent que le chapitre de Saint-Spire avait droit de percevoir annuellement, sur cette maison, 2 sols parisis de cens et 20 sols tournois de rente, payables le jour Saint Martin d'hiver.

1. A cause de la maison des Gobelets.

La communauté de l'église Notre-Dame de Corbeil était bénéficiaire d'une rente perpétuelle de 30 sols parisis, constituée et délaissée à son profit par Pierre le Bergier et Jehanne Camus, sa femme, à prendre sur cette maison de l'*Image S^{te}-Barbe*, et sur la moitié de l'hôtel des Maillets (1), moyennant et à la charge qu'elle « sera tenue de faire dire et célébrer, par chacun an, le jour de l'Assomption notre Dame, une messe haute du jour de l'Assomption » aux conditions énoncées dans un acte passé devant Beaujon, substitut de Ambert Destouches, tabellion à Corbeil, le 7 juin 1543.

La maison qui avait pour enseigne l'*Image Sainte-Barbe*, baillée le 23 décembre 1476, moyennant cens et rente, à Denis Boudeaulx, marchand tanneur, par Messieurs de Saint-Spire, et qui appartient ensuite à Louis *Destouches*, et depuis à Simon *Andrault*, fut possédée au xvii^e siècle par : Pierre *Mathis* et Catherine *Andrault*, sa femme (1609) ; Claude *Tarteret* ; Jean de *Santeny*, sergent royal à Corbeil (1651) ; Pierre de *Santeny*, son fils, et par Charles de *Santeny*, son petit-fils.

Celui-ci la fit démolir vers 1694, pour cause de vétusté.

L'ÉCREVISSE

Emplacement : rue Saint-Spire, 12.

La maison dite « *l'hostel de l'Escrevisse* » tenait d'une part à Pierre *Mathis* (1617), et du levant à la *maison de l'Homme sauvage*.

Le Chapitre de l'église Saint-Spire en consentit bail, en 1452, moyennant 16 deniers parisis de cens, et une rente perpétuelle de trois livres dix sols.

L'enseigne de l'Écrevisse est mentionnée dans des titres de 1428, 1451, 1452, 1521, 1564, 1611, 1702.

En 1617, elle appartenait à Pierre *Symerel*, marchand au faubourg de Corbeil, ainsi qu'il résulte d'une déclaration faite au terrier de Saint-Spire le 28 décembre de cette année.

Cette maison fut démolie à la fin du xvii^e siècle ; elle était alors la propriété des hoirs d'*Alexandre Regnault*, héritier de *Jean de Launay*, 2^e du nom, abbé de Saint-Spire et prévôt de Corbeil, qui l'était lui-même de *Jean de Launay*, 1^{er} du nom, aussi prévôt de Corbeil, son père.

1. Cet hôtel, situé place du marché, était contigu à celui de la *Coupe d'Or*.

Une déclaration faite en 1702, par les héritiers de Regnault, porte en effet « *que les 16 deniers parisis de cens, dus au chapitre de Saint-Spire, étaient à prendre sur une place ou estoit ci-devant la maison de l'Écrevisse* ».

L'HOMME SAUVAGE, devenu l'enseigne
des ARMES DE VILLEROY (1753).

Rue Saint-Spire, n° 14.

L'enseigne de « *l'Homme sauvage* » est connue à Corbeil dès le commencement du xv^e siècle. •

Par déclaration faite au terrier de Saint-Spire le 4 août 1609, Pierre *Mathis*, marchand, demeurant à Corbeil, reconnaît être détenteur

« D'une maison couverte en tuiles, comprenant deux corps d'hostel et petite cour au milieu, cave, grande cour derrière et port sur la rivière de la Boucherie, ladite maison d'hostel, appelée l'hostel de *l'Homme sauvage*, située rue St-Spire... tenant d'une part à la veuve et hoirs Jean Tortouyn et à M^e Jacques Barré, procureur ; le corps d'hostel de derrière et cour [du milieu], tenant à l'hostel de *l'Image Ste-Barbe*, et la cour de derrière tenant à la cour et mesure de la *Chapelle St-Blaise* ».

Ce bâtiment situé sur la rue, avait été acquis par Mathis des héritiers de Jean Beaujon, qui le possédaient « *de grande antiquité, de Jean Marse, et depuis à Guillaume et Louis Destouches* ».

La cour de derrière avait été prise à rente par Mathis, du chapelain de la Chapelle St-Blaise ; quant au second bâtiment et à la cour du milieu, ils étaient propres à Catherine Andrault, épouse de Mathis.

Par acte passé devant M^e Clozeau, notaire à Corbeil, le 19 août 1653, Jacques Mathis, bourgeois de Paris, époux de Louise Clozeau, consentit bail de la maison du *Sauvage*, au profit de Adrien Debonnaire, marchand potier en terre, et Nicole Clément sa femme, pour une durée de 9 ans, moyennant un loyer annuel de 100 livres.

Le Chapitre de l'église St-Spire avait droit de percevoir chaque année 13 sols 1 denier sur l'ensemble de la maison de l'Homme sauvage, qui appartenait au commencement du xviii^e siècle à François *Gaultier*, fils de Marie *Mathis*, qui en passa titre nouvel le 15 mai 1706, devant M^e Boisneuf, notaire.

François *Gaultier* ou *Gauthier*, qui était bourgeois de la ville

d'Etampes, et Geneviève Thibault, sa femme, aliénèrent cet immeuble à Jean de *Santeny*, traiteur et Marie-Anne Petit, sa femme, par contrat passé devant M^e Hucherard, notaire à Corbeil, le 25 Juin 1713.

Au décès de Jean de Santeny, la maison du *Sauvage* revint à Charlotte de Santeny, épouse de Jean-Baptiste *Jullien*, pâtissier à Corbeil, par suite de différents arrangements faits entre ces derniers et Jean *Fromentin* et Marguerite de Santeny, son épouse, suivant acte passé devant M^e Dupont, notaire royal à Corbeil, le 16 octobre 1743, moyennant, entr'autres charges, celle de payer 45 livres de rente aux époux Fromentin. En 1767, J.-B. Jullien consentit bail de l'immeuble qui nous intéresse à Cosme Joseph Mercier, marchand pâtissier traiteur et à Marguerite Françoise Bernard, sa femme, moyennant un loyer annuel de 450 livres (1).

C'est pendant la possession de J.-B. *Jullien*, qui avait sans doute quelque parenté avec Joseph *Jullien*, M^e de la manufacture de porcelaine et faïence de Mennecey-Villeroi, que l'hôtel de l'*Homme sauvage* abandonna sa vieille enseigne, et prit, pour nouvelle dénomination, les *armes de Villeroy*.

Les héritiers de Jullien : 1^o Jeanne Charlotte Jullien sa fille, épouse de Claude Philippe Duclerc, maître vitrier à Corbeil, et 2^o Marie Thérèse Aboilard, sa petite-fille, par représentation de Louis Aboilard, et de Marie Louise Jullien, aliénèrent cet hôtel à André Augustin *Bricard*, boulanger et Angélique Lepaire, sa femme, le 25 mars 1771. Ceux-ci la revendirent, en 1775, à Pierre-Nicolas *Beurré*, m^e maçon à Corbeil, moyennant 4000 livres, et l'acquit de 7 livres 9 deniers de cens envers le chapitre de Saint-Spire.

L'IMAGE NOTRE DAME.

Rue Saint-Spire, n^o 18.

La maison sise rue Saint-Spire, où « *souloit pendre pour enseigne l'IMAGE NOTRE DAME* » consistait en deux corps de logis, couverts de tuiles, l'un sur la rue, l'autre par derrière, au cloître de Saint-Spire, avec cour et jardin, ayant entrée par la rue Saint-Spire et par le cloître.

Cette maison est une des plus anciennes de la ville ; elle est en

(1) Acte Mallat, du 3 février 1767.

effet mentionnée dans des titres de 1378, 1429, 1442, 1475, 1510, 1512, 1513.

Elle dépendait de la seigneurie du Chapitre de St-Spire, qui avait le droit de percevoir chaque année 4 sols 2 deniers parisis de cens.

En 1505, Jean Aubert, potier d'étain, propriétaire de l'hôtel de l'Image Notre Dame, fut accusé d'un crime emportant peine capitale ; il fut arrêté et conduit dans les prisons du Châtelet de Paris, puis condamné à « *estre pendu et estranglé* ».

Les Abbé et Chanoines du Chapitre de Saint-Spire intervinrent au procès pour que Aubert leur fût rendu comme étant leur hôte, sujet et justiciable, l'hôtel de l'Image Notre Dame étant en la haute justice et seigneurie de Saint-Spire, à tout le moins, dit la requête :

« *S'il ne leur estoit rendu, que l'exécution qui seroit faicte de la*
« *personne dudict Aubert, si aucune exécution en estoit faicte, que ce*
« *fust sur la terre, haulte justice et seigneurie d'iceulx, et la confisca-*
« *tion desclarée à eulx appartenir des biens, estans et trouvez en leur*
« *terre, haulte justice et seigneurie* ».

Une information fut ordonnée pour connaître du bien fondé de cette prétention. Le 22 décembre 1505, le garde de la prévôté de Paris rendit, entre le chapitre de Saint-Spire et le procureur du Roy, la sentence suivante que nous croyons utile de rapporter, attendu qu'elle fixe les limites de la seigneurie du Chapitre.

• Veu de nous, icelluy procès, la production d'iceux de St-Spire, par laquelle
« nous est demandé le dict hostel de l'*Imaige Nostre Dame*, assis en la grande rue
« St-Spire, auquel le dict Aubert estoict de son vivant, estant en la haulte, moyenne
« et basse justice et seigneurie desdictz de St-Spire, desquels une fourche patibu-
« laire, juge, officiers, prisons, moullin bannal et aultres choses, servant aux droictz
« de haulte justice, basse et moyenne desdictz de saint Spire, s'estendant en
« plusieurs lieux, rues et chantiers delad. ville et faulx bourg de Corbeil, et aussy
« hors dudict Corbeil, en plusieurs villages et territoires, et aussy ont censives et
« aultres droicts seigneuriaux ;

« Et spécialement nous est apparu que, dedans la ville de Corbeil, lesdictz de
« saint Spire ont justice en la rue de leur église, à costé de la dicte église, com-
« mençant à un petit pont et ponceau, pavé de carreaux par dessus, et par dessous
« lequel coule, en la rivière de Seine, ung bras de la rivière d'Essonne, jusques
« à une ruelle estouppée par devers ladicte rue, assise entre la maison de Mr le
« Prévost, procureur aud. Chastellet, et la maison qui fust à Vincent Thomas, et
« de la dicte ruelle par derrière le cloistre, le long des murs de la ville de Corbeil,
« jusques à l'arche St Nicolas qui est sur lesdictz murs, et dessous laquelle arche
« entre le bras de la rivière d'Essonne, qui *toute appartient* aux dictz de St-Spire,

« descend et reprend au moulin de la Boucherie, aux ditz de St-Spire appartenant ;
« dedans lequel enclos est assise la maison de l'imaige Nostre Dame où ledict
« Aubert estoit de son vivant.

« Et tout veu et considéré, ce qui estoit à voir et considérer de ceste partie,
« Nous disons que lesdictz héritiers 1) auront main levée de la confiscation des
« biens trouvés et qui estoient audict hostel de l'*Image Nostre Dame*, en la grande
« rue St-Spire dudict Corbeil, et en la haulte Justice et Seigneurie desdictz de
« St-Spire, par notre sentence définitive, jugement de droict. De ce, nous avons
« fait mettre à ces présentes le scel de la prévosté de Paris le lundy vingt deu-
« xiesme décembre mil cinq cens cinq » (2).

Par acte passé devant M^e Du Nas, notaire à Corbeil, du 26 février 1617, *Jacques Regnault*, procureur et notaire royal à Corbeil, contrôleur des deniers communs de cette ville, qui était alors propriétaire de la maison de l'*Image Notre Dame*, en consentit bail à *Martin Gougault*, menuisier, moyennant un loyer annuel de 60 livres.

Le 30 avril 1654 (3), *Pierre Mesnard*, pâtissier. et *Denise Gilgard* sa femme qui, déjà, en étaient locataires depuis 12 ans, renouvelèrent bail pour 3 ans, de *Nicolas Regnault*, procureur du roi à l'hôtel de ville de Corbeil et contrôleur des deniers communs de cette ville, moyennant 102 livres de location.

Au commencement du xviii^e siècle cet immeuble était la propriété de *Jean Regnault*, marchand à Corbeil, héritier de *Nicolas Regnault*.

LE PILIER VERT

Rue Saint-Spire, n^o 20.

La maison qui portait l'enseigne du « *Pilier vert* » tenait au portail du cloître de Saint-Spire. Son origine est aussi ancienne que celle de la maison de l'*Image Notre Dame*.

De nombreux titres portant les dates de 1372, 1381, 1439, 1466, 1467, 1513, 1516, 1562, 1589, 1650, 1703, 1708 font mention de deux sols 6 deniers parisis de cens et de 7 livres de rente, en deux parties, dus au Chapitre de Saint-Spire sur cette maison, dont il consentit bail à cens et à rente, moyennant cette redevance.

Cette maison appartenait en 1608 à *Jean Parrichon*, qui en fit déclaration au terrier de Saint-Spire.

(1). C'est-à-dire les abbé séculier et chanoines du chapitre de Saint-Spire.

(2). Archives de Seine-et-Oise, G. 1085. Arch. de la ville G. G. 379.

(3). Minute Clozeau, notaire à Corbeil.

Par sentence de la prévôté de Corbeil du 26 novembre 1700, confirmée par arrêt du 31 août 1703, Simon *Révérénd*, marchand, qui en était devenu propriétaire, fut condamné à payer au Chapitre de Saint-Spire, le cens sur la maison du *Pilier vert*, qu'il avait obtenu, en 1708, d'exhausser sous différentes charges.

C'est à cette époque que les tourelles du portail de Saint-Spire furent absorbées partiellement par les maisons attenantes.

LE CLOITRE.

(Maisons se trouvant à l'intérieur)

L'on sait qu'au centre du cloître se trouvait et se trouve encore l'église *Saint-Spire*, au clocher de laquelle on mettait le guet, en temps de guerre.

• Devant le porche était le cimetière de la collégiale, qui était séparé de la rivière par une muraille, derrière laquelle passait le chemin de ronde, qui longeait les remparts de la ville.

A gauche de l'église, et séparée d'elle, on voyait une chapelle, datant du XIII^e siècle, dédiée à *Saint Loup* ou *Leu*, deuxième évêque de Bayeux, et placée, au commencement du XVIII^e siècle, sous le vocable de Saint Gilles.

Enfin, autour de l'église se trouvaient les maisons canoniales. C'est de celles-ci que nous allons parler.

A l'origine, ces maisons étaient la propriété du Chapitre ; mais, par suite des malheurs des temps et aussi des nombreuses guerres qui dévastèrent nos contrées du XIV^e au milieu du XVII^e siècle, le Chapitre fut souvent dans la nécessité de les aliéner, et de les racheter ensuite.

C'est ainsi qu'en 1556, le Chapitre de Saint-Spire fit l'acquisition de la maison dans laquelle logeait l'Abbé.

Après le décès, arrivé en septembre 1632, de Gabriel *Mathis*, successeur de Michel *Mathis*, Abbé séculier de l'église Saint-Spire, cette maison servit de résidence au prévôt du Chapitre, qui y tenait aussi ses audiences.

Les successeurs de Gabriel *Mathis*, notamment M^{es} *Lucas*, *Bourlon* et *Geoffroy*, successivement Abbés de l'église Saint-Spire, n'y avaient aucune résidence, et ne venaient qu'aux fêtes de Saint Spire et aux autres jours de fêtes solennelles ¹.

1. Arch. de Seine-et-Oise, E 6894.

En 1603, le Chapitre échangea six arpents de terre qu'il possédait à Mennechy contre une maison dans le cloître, tenant à Jacques Tréhet, au lieu de Etienne Regnault, laquelle maison était habitée, en 1723, par M^e Ducrocq, chanoine.

Un titre de 1629 fait aussi mention que le Chapitre a acquis une maison dans le cloître, devant la *Tour*, « qui est la moitié de « la maison que tenoit Lebon, chantre, et que tient présentement « M^e Chastillon, chanoine ».

Toutes ces maisons se trouvaient à *droite du cloître*, en entrant par la rue Saint-Spire. Du même côté, entre la chapelle Saint-Gilles et la maison de l'Abbé, était la maison, avec jardin derrière, dite de la *Chapelle Sainte-Croix*. Enfin, dans la ruelle conduisant au port des *Gobelets*, appelé vers 1700, le port de Saint-Gilles, disparu en 1904, on remarquait, à gauche, la maison du *Petit Réfectoire* et maîtrise des enfants de chœur de Saint-Spire, qui tenait à la maison portant l'*enseigne de Sainte-Barbe*, et à celle de l'*Homme sauvage*. A côté on voyait la maison de *Saint-Blaise* ; celle-ci fut démolie vers 1650.

A *gauche du cloître* se trouvaient les trois maisons des chapelains de *Saint-Martin*, de *Saint-Pierre et Saint-Paul*, et de *Saint-Nicaise*, mentionnées dans des actes de 1622 et 1623. Ces maisons étaient démolies en 1697, car une déclaration faite à cette date porte que Nicolas Regnault, notaire, à cause de Marie Clozeau, sa femme, était redevable de 7 livres de rente envers le Chapitre de Saint-Spire, sur un jardin où elles étaient édifiées.

Du même côté était aussi la maison du *chapelain de Saint-Denis*, qui, dès le commencement du xviii^e siècle, n'était plus qu'une mesure, devenue inhabitable.

Enfin, c'était également dans le cloître que se trouvait la maison appelée la *Geôle Saint-Spire*.

LE POT D'ETAIN.

Rue Saint-Spire, n^o 24.

La maison du *Pot d'étain* était contiguë, du côté gauche, à une maison qui tenait au *grand portail d'entrée* du cloître Saint-Spire.

Cette enseigne, qui remonte au xiv^e siècle, a appartenu, dans la première moitié du xviii^e siècle, à Léon *Fontaine*, notaire et procu-

reur, qui y transporta son étude, après avoir quitté la maison du *Barillet* en 1641.

Après son décès, la maison du *Pot d'étain*, estimée 2500 livres, fut attribuée à Etienne *Fontaine*, son fils, aux termes d'un acte de partage du 8 octobre 1653 ¹, dans lequel elle est ainsi désignée :

« Une maison sise à Corbeil, rue St-Spire, appelée le *Pot d'Etain*, qui se con-
« siste en un grand corps de logis, où il y a cave dessous, chambre basse, allée,
« *estude*, et bouge, deux chambres hautes, l'une sur l'autre et grenier au-dessus ;
« un autre bâtiment joignant où il y a cellier, chambre haute, grenier et montée
« joignant lesdits lieux, le tout couvert de tuiles, et petite cour sur le cloître, et
« derrière la maison ci-après [celle tenant au portail], le tout tenant d'une part
« aux ayans cause de Claude Camusard, et à Jean Clozeau... et à l'endroit de la
« cour au cloître, par devant à la rue St-Spire, par derrière à Clozeau et au
« cloître ».

Par acte du 18 décembre 1653, Etienne Fontaine en consentit bail pour 9 ans, à M^e Jacques Barré, procureur et notaire royal à Corbeil, moyennant un loyer annuel de 72 livres.

Edme *Queudot*, sergent à cheval à Corbeil, et Anne *Lucas*, sa femme, étaient propriétaires de cette maison, en 1704. Des titres des années 1592, 1681, 1690, 1704 et 5 mars 1706, ce dernier passé devant Boisneuf, notaire à Corbeil, font mention de 12 deniers de cens et de 25 sols de rente dus au Chapitre de Saint-Spire, dus alors par les époux *Queudot*, pour une cour sise au cloître, qui est derrière la maison du *Pot d'Etain*, adjugée à Jacques *Moyen* par sentence du Chatelet du 26 janvier 1686. Ce dernier passa titre nouvel devant Cholière, notaire à Corbeil, le 28 mars 1690.

Suivant contrat passé devant M^e Popelin, notaire à Corbeil, le 22 mars 1770, Joseph *Loudet*, marchand, et Marie-Anne *Rousseau*, sa femme, firent l'acquisition, de Charles *Biétry*, maître menuisier, et Marie Jeanne *Rolin*, sa femme, d'une maison sise à Corbeil, rue St-Spire, anciennement dénommée le *Pot d'Etain*, moyennant le prix de 153 livres de rente, dont 50 livres dues à l'Eglise Notre-Dame de Corbeil. *Biétry* tenait cet immeuble de Pierre *Poussin*, ouvrier en porcelaine, et Marguerite *Queudot*, son épouse, par acte devant M^e Clément, notaire à Corbeil, du 14 août 1769.

1. Minute Clozeau, notaire à Corbeil.

LE CHANDELIER

Rue Saint-Spire, n° 30.

Par acte du 21 octobre 1609, Jacques *Regnault*, l'aîné, procureur au siège royal de Corbeil, déclare tenir en censive du Chapitre de Saint-Spire :

« Une maison assise en la grande rue St-Spire, appelée la maison du *Chandelier*, tenant d'une part aux héritiers de la veuve Jacques Lemaire, d'autre part à Claude Vivier, maréchal, aboutissant d'un bout par devant sur le pavé du Roy, et d'autre bout à la Chapelle *St-Nicaise*, chargée de 8 deniers parisis de cens ».

Un titre du 29 mars 1706, passé devant M^e Boisneuf, notaire à Corbeil, fait mention de cinquante sols de rente, due alors par Jean *Richard*, chanoine du Chapitre de Saint-Spire, au lieu des héritiers *Regnault*, sur la maison du *Chandelier*, et constituée en 1571, par M^e Jacques *Regnault*, notaire à Corbeil, pour la fondation d'un salut le jour de la Toussaint, au lieu duquel se disaient, en 1706, trois messes basses, les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre, pour l'âme dudit *Regnault*.

LA SERAINE, ou SIRÈNE.

Rue Saint-Spire, n° 34.

D'après un titre nouvel du 8 février 1638, de 18 livres 15 sols, de rente, consenti par Michel *Besché*, hôtelier à Corbeil, au profit de l'église de St Germain le vieux Corbeil, la maison appelée la *Seraïne* consistait en :

« Un grand et petit corps de logis, cour et montée entre deux, tenant d'une part à la maison du *Cheval Blanc*, d'autre part à Jean Duperche, d'un bout à la rue St-Spire, et d'autre bout par derrière à la maison du Chapelain St-Nicolas ».

Cette maison relevait de la censive du Chapitre St-Spire et était chargée envers lui de 3 sols 8 deniers de cens.

Par acte du 5 novembre 1641, passé devant M^e Clozeau, notaire, Michel *Besché* en consentit bail à Pierre *Marie*, docteur en médecine à Corbeil, moyennant un loyer de soixante livres.

Pierre *Marie* renouvela son bail pour 6 ans, par acte devant le même notaire du 14 juillet 1647.

Dans la seconde moitié du xvii^e siècle, la maison de la *Seraïne* a appartenu à Nicolas *Pia* et à ses héritiers, à Claude *Mariette* et à Savinien *Regnault*.

LE CHEVAL BLANC.

Rue Saint-Spire, n° 36.

L'hôtel du *Cheval Blanc*, d'après un titre nouvel de 1656, consistait en « deux corps de logis, couverts de tuiles, petite cour derrière, tenant d'une part à l'hostel de la *Seraine*, d'autre part à Marie Le Berger, veuve de Robert Hucherard, d'un bout à la rue Saint-Spire, d'autre bout et derrière à la maison et au jardin de la *Chapelle St-Nicolas* ».

Aux termes de plusieurs titres, dont le plus ancien remonte à 1403, la fabrique de l'église Saint-Spire avait droit de percevoir annuellement 53 sols 9 deniers de rente sur cet hôtel.

L'œuvre et fabrique de l'église Notre-Dame de Corbeil y avait droit de prendre et percevoir aussi « par chacun an, le jour S^t Martin d'hiver, 12 livres 10 sols de rente racheptable de 200 livres »¹.

Par acte passé devant M^e Fontaine, notaire à Essonne, le 22 avril 1647, Nicolas et Jacques *Noirault*, frères, charpentiers à Corbeil, propriétaires du *Cheval Blanc*, déclarent que Jean Clozeau, notaire et procureur à Corbeil, à cause de Marie de *Santeny*, sa femme, fille et donataire de Antoine de *Santeny*, son père, jouit sur cette maison de six livres tournois de rente d'après un bail devant Patin, notaire à Corbeil, du 28 mars 1589.

Les frères *Noirault* ont consenti bail de cet hôtel à François *Girard*, corroyeur à Corbeil, le 5 mars 1650, moyennant un loyer annuel de 75 livres ; la location était de 50 livres seulement en 1642, alors que Louis *Sérieulx* en prit location pour 6 ans.

Ce dernier eut à subir les méfaits des gens de guerre pendant la Fronde.

Un compte portant obligation et accord entre les frères *Noirault* et *Sérieulx*, leur locataire, reçu par M^e Clozeau, le 12 avril 1649, nous apprend en effet :

« Que ledit *Sérieulx* qui avait quitté la dicte maison, à cause des gens de guerre et garnisons, parachevera le dict bail, jusques audict temps, sans diminution, et les d. *Noirault* tenus des restablissemens des ruptures, faictes par les gens de guerte ; led. *Sérieulx* deschargé des ruptures et dommages, pour lesquels restablissemens lesd. *Noirault* feront seulement faire au plus tôt, et dans la huitaine la boutique et les 2 portes... »

1. Acte Clozeau, du 9 mars 1656.

Par contrat passé devant Nicolas Regnault, notaire à Corbeil, le 21 octobre 1698, le chapitre de Saint-Spire fit l'acquisition de Marie Noirault, veuve Lusson, de la maison du *Cheval Blanc*, sur laquelle il lui était dû 3 sols 8 deniers parisis de cens.

Cette vente eut lieu moyennant 36 livres de rente.

LE CROISSANT.

Emplacement, n° 40.

La maison appelée l'hôtel du *Croissant* se trouvait à l'encoignure de la rue Saint-Spire et de la rue du Trou Patrix ; un jardin la séparait de l'hôtel du *Cheval Blanc*.

Aux termes d'un acte passé devant M^e Clozeau, notaire à Corbeil, le 16 décembre 1652, contenant partage entre *Gilles du Hamel*, chirurgien, *Jacques du Hamel*, pâtissier et cabaretier, son frère, héritiers de *Jacques du Hamel*, leur père, vivant greffier et clerc de l'écritoire à Corbeil ; et *Thomas Mainjon*, m^e paulmier à Corbeil et *Denise du Hamel*, sa femme, par représentation de *Thomas du Hamel*, sergent royal à Corbeil, son père, décédé, le premier lot, échu à Jacques, comprenait :

« Une maison sise à Corbeil, rue St-Spire, appelée l'hostel du CROISSANT, qui
« se consiste en un grand corps de logis, de cinq toises de long, hors œuvre, sur
« 14 pieds de large, aussi hors œuvre, estant le bastiment à deux étages ; pignon
« sur la rue, couvert de tuiles, et où il y a une montée dans œuvre, cave dessous,
« un grand comble mal couvert, appliqué à plâtrière, de trois toises de long sur
« trois de large hors œuvre ; une autre plâtrière, appelée la petite plâtrière, sur
« la cour ; cour où il y a une petite étable ruinée ; petit jardin à coté du principal
« corps de logis, et, de l'autre coté, est l'entrée et allée où il n'y a aucune cou-
« verture, en forme de passage, de largeur propre à passer un harnais pour
« arrimer les pierres à faire plâtre et pour sortir le plâtre. Tous lesdits lieux,
« tenant d'une part au jardin de Marie le Bergier, veuve de Robert Hucherard,
« et à une maison du cloistre de St-Spire, d'autre part à la ruelle du *Trou Patrix*,
« d'un bout pardevant à la rue St-Spire, d'autre, au cloistre ».

Cette maison, à l'époque, était évaluée 1200 livres.

LE GRAND CERF.

Emplacement, n° 54.

L'hôtel du *Grand Cerf*, mentionné dans des titres du xiv^e siècle, était situé au bout de la rue Saint-Spire, ou plutôt de la rue de la Herse, près des remparts de la ville, dont il était séparé par la maison appelée le *Cul de sac*.

C'était le lieu dominant du fief de MARCILLY, sis en la ville de Corbeil, joint au xvii^e siècle au duché de Villeroy.

Devant la porte principale de cet hôtel, les vassaux prêtaient serment de fidélité et rendaient foi et hommage au seigneur de Marcilly.

C'est ainsi que le 10 mars 1610, Jean *Moreau*, écuyer, seigneur de *Bondoufle* en partie, tant en son nom, qu'en celui de ses frères, se transporta de Paris à Corbeil,

« devant ung hostel appelé l'hostel de Marcilly, assis en la rue St-Spire, lieu
« accoustumé à faire les foy et hommaiges aux sieurs de Marcelly, et que là,
« ayant desaint sa sainture, sans espée, ni esperons, ayant un genoul en terre »,

il déclara venir faire hommage d'une portion de la terre et seigneurie de *Bondoufle*, relevant du fief de Marcelly ¹.

Jehan *Maton*, secrétaire ordinaire de la reine, aussi seigneur en partie de *Bondoufle*, qu'il avait acquis de Pierre de Broc, écuyer, suivant contrat passé par devant Charlet, notaire à Paris, le 6 juin 1654, se transporta également, le trois mai 1655, « au lieu dominant
« du fief de Marcilly, sciz en ceste ville de Corbeil, en la maison ap-
« pellée le GRAND CERF, au bout de la rue St-Spire » pour rendre foi et hommage ².

Suivant acte passé le 22 décembre 1656, Charles *Aubry*, procureur et notaire royal à Corbeil, et Pierre *Marie*, docteur de la faculté de médecine, marguilliers de l'église, œuvre et fabrique de l'église Notre Dame de Corbeil, dûment autorisés, ont baillé, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 50 livres tournois, à Christophe *Josse*, marchand à Corbeil et à Magdeleine Leclerc, sa

1. Minute de E. GRÉGOIRE, notaire à Corbeil ; Arch. de Seine-et-O. E. 6853.

2. Acte CLOZEAU, notaire à Corbeil.

femme, la maison du *Grand Cerf*, qui appartenait à ladite fabrique, consistant en :

« un grand corps de logis, couvert de tuiles, où il y a cave, grande chambre
« basse et allée, deux chambres hautes au dessus, à costé l'une de l'autre ; deux
« chambres hautes encore au dessus et grenier, montée hors œuvre, cour, et ce
« qui en peult appartenir, et dépendances de la dite maison sur le derrière... »

La maison du *Grand Cerf*, ruinée, fut démolie à la fin du xviii^e siècle ; une grange la remplaça et disparut à son tour.

LE CUL DE SAC.

Emplacement, n^o 56.

Cette maison était située à l'extrémité de la rue de la Herse, donnait sur les remparts de la ville, et tenait d'une part à l'hôtel du *Grand Cerf*.

Elle tirait son nom de sa situation topographique. Nous avons dit qu'avant le percement du rempart et l'ouverture de la porte royale en 1709, la rue Saint-Spire n'avait pas d'issue, et formait alors un véritable cul-de-sac, d'où ladite maison avait pris son nom.

Suivant acte passé devant M^e Clozeau, notaire à Corbeil, le 19 février 1654, Pierre *Darbonne*, marchand à Corbeil, a consenti bail à Nicolas *Protin*, tisseur en toile, de la maison appelée le *Cul de sac*, pour une durée de six années, moyennant un loyer annuel de 36 livres.

Cet immeuble a été démoli au xviii^e siècle.

Côté gauche de la rue Saint-Spire (côté de la Seine .

LA SAMARITAINE.

Emplacement, n^o 1.

La maison de la *Samaritaine* faisait le coin de la rue Saint-Spire et de la place du Marché.

Elle est mentionnée dans des titres de 1458, 1517, 1519, et dans plusieurs déclarations faites au terrier de l'église Notre-Dame de Corbeil, qui avait droit de percevoir annuellement 3 deniers de cens. Une transaction intervint à ce sujet en 1610, entre le chapitre de Saint-Spire et *Nicolas Thibeuf*, seigneur du *Val Coquatix*.

La *Samaritaine* appartient au xvii^e siècle à *Charles du Nas*, procureur à Corbeil, et à François *Bricard*, m^e chirurgien en cette ville (1663), dans la famille duquel elle se trouvait encore en 1720.

Démolie à une date que nous ignorons, n'est-il pas curieux de constater qu'un magasin de nouveautés, établi à quelques pas, a repris, en 1905, la même enseigne de la *Samaritaine* ?

LA CROIX BLANCHE.

Emplacement, n^o 3.

La maison portant l'enseigne de la *Croix Blanche* était contiguë à celle de la *Samaritaine*, et se trouvait en face la maison appelée le *Petit Chaudron*.

Suivant déclaration de Jean *Beaujon*, de 1497, cette maison relevait de la censive du Chapitre de Saint-Spire, qui percevait 2 sols parisis de cens. Néanmoins cette censive fut contestée par M. de Villeroy.

Par contrat passé par devant Jacques Barré, notaire à Corbeil, le 26 novembre 1653, Guillemette *Regnault*, femme de Charles *Aubry*, notaire à Corbeil, fit donation de 13 livres 4 sols de rente au Chapitre de l'église de Saint-Spire, à prendre sur la maison de la *Croix Blanche*, pour la fondation de douze messes basses à l'autel du rosaire, le premier jeudi de chaque mois, avec *De profundis* et oraison à la fin de chacune d'elles, le tout à l'intention de Pierre Berger et Guillemette Garnier, ses ayeuls.

Aux termes d'un partage du 16 septembre 1669¹, la maison de la *Croix Blanche* fut attribuée à Guillemette Vallet, veuve Gagneron, héritière de Guillemette Regnault, qui la vendit trois ans après à Nicolas Pia.

LA CONFRERIE.

Emplacement, n^o 5.

La maison dite de la *Confrérie*, qui tirait son nom de l'ancienne confrérie de Saint-Spire, attenait à l'enseigne de la *Croix Blanche*. Elle est mentionnée dans des titres de 1478 et de 1542. Robert *de Launay*, chirurgien, en fit déclaration au terrier du Chapitre de Saint-Spire le 17 juillet 1607, pour 2 sols 2 deniers parisis de cens.

Le Chapitre en touchait les loyers en vertu d'une sentence du Châtelet de Paris, du 10 décembre 1687.

Cette maison appartenait, en 1723, à Charles Demouchy, tailleur.

1. Minute Hucherard, notaire à Corbeil.

L'Ange, courrier céleste, généralement de bon augure, nous dit un auteur, a dû être promptement pris comme enseigne par les hôteliers chrétiens, appelés par état à loger les courriers des grands de la terre et les pèlerins.

La maison de *l'Ange*, située à l'encoignure de la rue du *Petit Pont* et de la rue de la Boucherie, était connue à Corbeil dès la fin du xiv^e siècle. En 1405, le Chapitre de Saint-Spire et les autres co-seigneurs en consentirent bail, moyennant 8 deniers parisis de cens.

Suivant acte passé par devant Perot et du Carrefour, notaires au Châtelet de Paris, le 15 septembre 1462, Jehanne *Pagesse* légua à l'église Saint-Nicolas de Corbeil, six livres parisis de rente, à prendre sur l'hôtel de *l'Ange*, assis en la rue Saint-Spire. Par autre acte passé par devant Jehan Charron, tabellion à Corbeil, le 24 janvier 1467, Laurent *Udrel* constitua, au profit de la même église, une rente de 12 sols parisis, à prendre aussi sur cet hôtel.

Guillaume Godefroy, qui le possédait en 1483, fut condamné au paiement de ces deux rentes par sentence du prévôt de Paris du 6 avril; elles furent rachetées en 1556 par Claude *Udrel*.

Par sa déclaration, faite au terrier de Saint-Spire, le 8 mars 1607, Laurent *Lecoq*, marchand demeurant à Essonne, reconnaît qu'il est propriétaire :

« d'un corps d'hostel, couvert en tuiles, sis à Corbeil, rue du *Petit Pont*, où
« souloit pendre pour enseigne l'*Image de l'Ange*, qui fut à Pierre Berry, tenant
« d'une part à Louis Demouchy, d'autre part à la ruelle descendant au moulin de
« la Boucherie, la dite maison faisant le coin de la dicte ruelle, aboutissant d'un
« bout et devant à la dicte rue du *Petit Pont* ».

Suivant acte reçu par M^e du Nas, notaire à Corbeil, le 31 juillet 1676, Laurent *Lecoq* consentit bail de partie de cet hôtel à Etienne Sainsart, boulanger à Corbeil, moyennant un loyer de 60 livres.

Pierre *Pia* tenait l'hôtel de *l'Ange* au moment de la Fronde. Un inventaire dressé à sa requête, le 15 novembre 1651, après le décès de Guillemette Desert, sa femme, par Jehan Musnier, sergent royal à Corbeil, nous indique que cet hôtel était des mieux achalandés; le matériel en dépendant était important. En 1697, cet immeuble était indivis entre les héritiers de Nicolas *Pia*, et Alexandre *Dufour*, à cause de Catherine Rollet, sa femme. Devenu la propriété de Marie-Anne *Dufour*, veuve de Jean *Rasle*, boulanger à Corbeil,

celle-ci en fit bail pour 3, 6 ou 9 ans, le 12 avril 1733, à François *Chapelet*, marchand boulanger à Corbeil, moyennant un loyer annuel de 200 livres ¹.

Cet immeuble appartient au XIX^e siècle à Giroux Jean-François (1823), et ensuite à Perrault Pierre-Hippolyte (1846), Gourdet Emile-Victor (1879), Gourdet Eugène-Augustin-Aspais (1882).

Tombant de vétusté et frappé d'un reculement de près de deux mètres, l'hôtel de l'*Ange* a été démoli en 1880; sur son emplacement réduit a été édiflée la maison actuelle, occupée par un chapelier.

L'AVENTURE.

Emplacement, n^o 9.

L'hôtel de l'*Aventure* se trouvait à l'encoignure de la rue Saint-Spire et de la rue de la Boucherie.

Il relevait de la censive du seigneur de *Saintry*, à cause du fief de l'*Archet*.

Suivant déclaration faite au terrier de *Saintry* le 4 septembre 1636, Jean *Collin*, marchand hôtelier à Corbeil, confesse et avoue tenir en censive du seigneur de *Saintry*, « une maison de fond en comble « couverte de tuiles, et lieu comme il se comporte, assis à Corbeil, « rue Saint-Spire, où *pend pour enseigne l'Adventure...* » chargée de 12 deniers parisis de cens, qu'il avait acquise, partie de Jacques *Fourdinier* et Marie Girard, sa femme, suivant contrat passé par devant Spire Barré, notaire à Corbeil, le 12 avril 1597; et partie de Jeanne Pernelle, veuve de Jean *Langlois*, bourrelier, suivant autre acte reçu M^e Hideux, notaire à Corbeil, le 17 avril 1619.

Un titre nouvel passé le 10 septembre 1650 ² par Jean Lusson, tuteur des enfants mineurs de Nicolas Collin, boulanger du four banal d'Essonne, et de Marie-Anne Lusson, propriétaires de la maison de l'*Aventure*, « qui se consiste en plusieurs corps de logis » nous apprend que la communauté du Chapitre de Saint-Spire avait le droit d'y prendre 115 sols de rente annuelle.

La maison et hôtellerie de l'*Aventure* eut fort à souffrir des guerres de la Fronde.

En effet, une transaction intervenue le 20 février 1650, entre Jehan Lusson, ès-nom, déjà nommé, et Remy *Lecourt*, maître chablier des ponts de Corbeil, et Marie *Gressot*, sa femme, sur l'exé-

1. Minute Adam, notaire à Corbeil, du 23 juillet 1732.

2. Minute Clozeau, notaire.

cution du bail consenti à ces derniers par Nicolas Collin, par acte devant Barré, notaire, le 14 octobre 1643, moyennant un loyer annuel de 220 livres, de la maison de l'Aventure, jardin et pré, déclarés au bail, nous révèle que les époux Lecourt avaient formé opposition et étaient en contestation, particulièrement :

« sur ce qu'ils demandoient diminution d'une demi année de loyer, à cause
« des guerres et garnisons de Corbeil qui avoient esté en sy grand nombre l'es-
« pace de trois mois ou plus, au commencement de l'année dernière 1649, et
« avoient faict de sy grandes ruines ; plus, ils demandoient diminution pour la-
« dite année et pour l'advenir du jardin ¹ qui estoit entièrement détruit par les
« guerres, les arbres fruitiers coupez par le pied, brulez, et les haies aussy, et la
« porte emportée ; comme aussy pour la non jouissance d'un appenty de la cour
« ruiné par la cheute, qui estoit arrivée d'ung grand pan de mur sur la rivière par
« le débordement des grandes eaux... demandoient aussy diminution de ce qu'ils
« avoient payé pour restablir partie des mangeoires et rasteliers des escuries que
« les gens de guerre avoient ruinés... »

Ces faits de pillage et de dévastation nécessitèrent la reconstruction partielle de la maison de l'*Aventure* en 1654-1655, ainsi que nous l'indique un marché de maçonnerie intervenu le 17 novembre 1656, entre Jean Lusson et Jean Gravier, m^e maçon à Corbeil.

Après avoir été louée pendant quelque temps à Alexandre *François*, sergent royal à Corbeil, garde des plaisirs du Roi en la Gruerie dudit lieu et hôtelier², l'hôtellerie de l'Aventure fut donnée à bail pour 7 ans, à Louis Maclerc, hôtelier à Corbeil.

L'IMAGE SAINT-CLAUDE.

Emplacement, n^o 11.

La maison appelée l'hôtel *Saint-Claude* tenait d'une part à la maison de la *Tête noire*, d'autre part aux dépendances de l'immeuble portant l'enseigne de l'*Aventure*.

L'enseigne de Saint Claude nous est révélée par deux baux de la maison où elle était appendue, passés devant M^e Clozeau, notaire à Corbeil, les 17 novembre 1631 et 10 mai 1655, consentis par Michel Daumont, archer des gardes de son Altesse royale et Elisabeth de Chartres, sa femme, le premier, au profit de Olivier Viollier, chapelier à Corbeil ; le second, au profit de Claude Helin, tonnelier en la même ville, moyennant un loyer annuel de 52 livres.

1. Ce jardin était situé à la porte Saint-Nicolas.

2. Acte Clozeau du 4 mars 1653.

L'immeuble appelé l'*hôtel* de la *Tête noire*, était composé de deux maisons qui, plus anciennement comprenaient trois corps de logis, tenant pardevant à la rue Saint-Spire, par derrière à la rue de la Boucherie, et d'un côté à l'*hôtel Saint-Pierre*.

Le plus ancien titre s'y rapportant porte la date de 1309. A l'origine, une seule des maisons portait l'enseigne de « la *Teste noire* ». L'autre portait le nom de la *Chaudière*, qui devint plus tard la *Cuisine de la tête noire*. Nous en parlerons plus loin. La *Tête noire*, consistait en « une boutique avec cuisine sur le devant, cave dessous, petite salle derrière, 3 chambres et grenier au dessus, montée commune avec le voisin ».

Par acte du 7 septembre 1636, *Spire de Chartres*, pâtissier à Corbeil, avoue tenir en censive du seigneur de Saintry, à cause du *fief de Larchet*, la maison, couverte de tuiles, rue Saint-Spire, où est pour enseigne « la *Teste noire* » lui appartenant, savoir :

« Un quart de son propre, à luy escheu par la succession de *Guillaume de Chartres* son père, et les trois autres quarts qui appartenoient à *Pierre de Chartres*, par le recognoissant, acquis par sentence de licitation, faicte à la prevosté de Corbeil, en date du 17 juin 1633, chargée envers le seigneur de Saintry de 8 deniers de cens ».

Suivant contrat passé devant *Spire Barré*, notaire à Corbeil, le 15 janvier 1602, *Guillaume de Chartres* avait fait donation de 6 livres de rente au Chapitre de l'église de Saint-Spire, à prendre sur cette maison, pour la fondation d'un salut le jour des Rameaux.

Cette rente ne fut pas toujours régulièrement acquittée, car, par une sentence du prévôt de Corbeil du 14 janvier 1684, *Pierre* et *Jean Carsault*, qui en étaient alors locataires, sont condamnés de « vider leurs mains en celles du Chapitre de 138 livres 15 sols pour arrérages échus au jour Saint-Martin 1683 ».

Le 23 juin 1651, *Michel Daulmont*, garde des archers et *Elisabeth de Chartres*, sa femme, propriétaires de la maison de la *Tête noire*, consentaient un titre nouvel de 100 sols de rente à prendre sur elle, au profit du Chapitre de Saint-Spire, à cause de l'église Notre-Dame, y réunie. •

Par acte du 26 septembre 1655, *Michel Daulmont* fit bail de cette

maison à Louis Sorieulx, voiturier, moyennant un loyer annuel de 85 livres.

La maison de la *Tête noire* a été démolie au commencement du XVIII^e siècle. Il est déclaré dans un acte du 28 juin 1708 (1), par Jean-Dominique de Bourges, bourgeois de Paris, que les six livres de rente dues au Chapitre de Saint-Spire, étaient alors à prendre « sur une place ou estoit autrefois la maison de la teste noire ».

L'immeuble édifié sur son emplacement et sur celui de la maison de la *Chaudière*, conserva la dénomination de l'hôtel de la Tête noire.

Un contrat du 28 décembre 1756, passé devant M^e Desmeures, notaire à Paris, nous fait connaître à ce sujet que François Crespy, chevalier, seigneur de Saint-Cézère, député aux Etats de Provence, céda à Aignan de Rouin, secrétaire de messieurs Bochard et de Tuder, conseillers de grande chambre, demeurant à Paris, trente livres de rente foncière due par la veuve et héritiers de François Saint-Amand, sur la maison de la Tête noire...

LA CHAUDIÈRE, puis la
CUISINE DE LA TÊTE NOIRE.

Emplacement, n^o 13.

Cette enseigne, qui remonte au XIV^e siècle, est mentionnée dans de nombreux titres.

La maison de la *Chaudière* attenait à celle de la *Tête noire* ; elle consistait en un corps de logis où il y avait boutique, cuisine, deux chambres au-dessus l'une de l'autre, grenier au-dessus couvert en tuiles.

Spire de Chartres, qui en fit aveu au seigneur de *Saintry*, à cause du fief de Larchet (2) par acte du 7 septembre 1636, en avait fait l'acquisition de Pierre Plastrier et de Nicole Lajary, sa femme, qui était veuve en 1^{res} noces de Jean Tricot, suivant contrat reçu par M^e Le Bergier, notaire à Corbeil, le 14 décembre 1618, ensaisiné le 19 février suivant par Esther de Bouchefort, dame de Saintry.

Cette maison appartient ensuite à Louis Mauclerc, marchand tanneur à Corbeil, qui la vendit avec un autre bâtiment et la cour

(1) Minute Eloy Petit, notaire à Corbeil.

(2) Cette maison était chargée envers le seigneur de Saintry de 2 sols 6 deniers de cens.

séparative, le 16 avril 1650 (1) moyennant 1167 livres, à Pierre Marie, docteur en médecine, conseiller et médecin ordinaire du roi; celui-ci en changea l'enseigne, qui prit pour nouvelle dénomination « *la Cuisine de la Tête noire* ».

Cette enseigne n'est-elle pas des plus pittoresques pour un médecin, surtout si ce médecin est du xvii^e siècle? Que se passait-il à la cuisine de la Tête noire? Nous ne saurions le dire.

La maison de la *Cuisine de la tête noire*, chargée de 33 sols 4 deniers de rente envers le Chapitre de Saint-Spire, était possédée en 1796 par Claude Marie, chanoine, héritier de Pierre Marie, qui la vendit à Pierre Duclerc et Marie-Jeanne Godefroy, sa femme.

L'IMAGE SAINT-PIERRE.

Emplacement, n^o 15.

La maison où pendait cette enseigne est connue dès le xv^e siècle.

Elle tenait d'un côté à l'immeuble de Pierre Marie (*la Chaudière*) et d'autre côté à la maison *Saint-Mathurin*, et à l'hôtel du *Compas*.

Suivant acte passé devant Clozeau, notaire, le 21 septembre 1653, Spire Quinault, marchand boulanger et hôtelier à Corbeil, et Marguerite Paulin, sa femme, avant veuve de Roch Roblin, ont concédé à Jean Regnault, bourgeois de Corbeil, 20 livres de rente perpétuelle,

« à prendre sur une maison à Corbeil, rue St-Spire, qui se consiste en trois
« corps de logis, l'un sur le devant et sur ladite rue St-Spire, et les deux autres
« sur le derrière, cour, montée et autres lieux; ladite maison appelée l'*hotel*
« *Saint Pierre*, où il y a cour, puits, cave qui s'estend sous la maison du *Compas*,
« tenant d'une part à Pierre Marie, médecin, sur le derrière à l'*hotel du Compas*,
« d'un bout à la rue St-Spire, d'autre à la rue de la *Boucherie*, et de l'autre côté,
« tenant d'une part, à la rue du *Chapelet*, d'autre aux hoirs de Launay, au lieu de
« Spire Du Nas, d'un bout à la rue de la *Boucherie* ».

Partie de cette maison, qui avait appartenu au commencement du xvii^e siècle à la veuve et aux héritiers de Pierre Aubry, fut louée par Spire Quinault à Adrien Debozayé, potier en terre à Melun, moyennant un loyer annuel de 72 livres (2).

Par acte du 16 août 1733, Pierre de Cayeu, marchand de bois à Corbeil, et Marie Maschet, sa femme, cédèrent 27 livres 10 sols de rente, à prendre sur la moitié de la maison et l'hôtellerie où pendait pour enseigne « *l'image Saint-Pierre*, rue Saint-Spire ».

(1) Minute Clozeau. — (2) Acte Clozeau, 26 décembre 1651.

SAINT-MATHURIN.

Emplacement, n° 17.

La maison de *Saint-Mathurin*, assise rue Saint-Spire, se trouvait entre l'hôtel *Saint-Pierre* et la maison portant l'enseigne du *Compas*.

Elle existait dès le commencement du xv^e siècle. Deux chartes font mention de 32 sols parisis de rente, laissée à l'église Saint-Nicolas de Corbeil par Jehan Guibert et Etiennette Vaillant, sa femme, sur une maison sise à Corbeil, rue Saint-Spire, « *joignant l'Imaige saint Pierre* ». La première, datée du 14 décembre 1423, est passée pardevant Symon Quentin, tabellion ; la deuxième est un titre nouvel passé par Gabriel *Parrichon*, sergent, pardevant Spire Guespereau, substitut de Pierre Dupré, tabellion à Corbeil, le 15 mai 1535.

La maison de *Saint-Mathurin* était de la censive du Chapitre de Saint-Spire, qui avait droit de percevoir 2 sols parisis de cens, ainsi que le constate la déclaration à terrier faite en 1607 par Magdeleine Parrichon.

En 1720, elle appartenait aux héritiers de Claude *Colin* et à la veuve d'Abraham *Pouville*.

LE COMPAS.

Emplacement, n° 19.

La maison où pendait pour enseigne *le Compas*, tenait par devant à la rue Saint-Spire, par derrière à la rue de la Boucherie et d'un côté à l'hôtel du *Cerf Volant*.

Elle relevait de la censive du Chapitre de l'église Notre Dame. Le cens annuel était de 8 deniers parisis.

Des titres de 1515, 1560, 1599, 1650, 1681, 1698, font mention de deux rentes, l'une de 50 sols, au profit du Chapitre de Saint-Spire, l'autre de 100 sols, au profit de l'église de Notre-Dame, à prendre sur cette maison.

Le Compas a appartenu au xvi^e siècle à la veuve et aux héritiers de Denis *Bourgoing*, puis à Guillaume *Chefdeville* et à ses enfants, à Valentin *Barry*, à Germain *Vieille*, et à Jean Bureau.

Au xviii^e siècle, il fut la propriété de : Imbert Rodet (1607) ; Nicolas Le Roux (1650) ; Nicolas Picart (1675) ; Pierre *Jobidon* (1698).

LE CERF VOLANT.

Emplacement, n° 21.

La maison où « souloit pendre pour enseigne le *Cerf Volant* » était contiguë à la maison du *Compas*.

Elle relevait de la censive de St-Jean en l'Isle.

Suivant déclaration faite au terrier de cette seigneurie le 13 avril 1667, devant Regnault, notaire à Corbeil, M^e Nicolas *Tarteret*, notaire royal et procureur à Corbeil, confesse que, à cause de Mathurine Tortouin, sa femme, il tient en censive de François de *Thalouet*, chevalier et grand trésorier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, commandeur de Loudun, et prieur du prieuré de St-Jean en l'Isle de Corbeil,

« Une maison couverte de tuiles, contenant deux corps de logis, l'un sur le devant, l'autre sur le derrière, cour au milieu ; ladite maison sise à Corbeil, rue « St-Spire, où pendoit cy-devant pour enseigne le *Cerf Vollant*, tenant d'une « part à Jean Rousseau et Jehanne Quinault, sa femme, d'autre part à Nicolas Le « Roux, à cause de la maison du *Compas*, aboutissant pardevant sur la rue St-Spire, « par derrière sur la rue de la Boucherie, chargée envers St-Jean en l'Isle de « 22 deniers parisis de cens ».

Cette maison était propre à M^{me} Tarteret, comme lui provenant de la succession de Jean Tortouin, procureur royal à Corbeil, son père.

LE GRIL.

Emplacement, n° 23.

La maison sise rue Saint-Spire, portant l'enseigne du *Gril*, tenait à droite à la maison du *Compas*, à gauche à l'hôtel du *Gros tournois*.

En 1619, elle appartenait à Guillemette *Hervy*, qui en fit location, par acte passé devant M^e Du Nas, notaire à Corbeil, le 15 avril, à Jehan Boisneuf, procureur en cette ville.

Par déclaration à terrier, faite le 10 septembre 1667, Jean Rousseau, l'ainé, marchand, demeurant au faubourg St-Léonard, à cause de Jeanne Quinault, sa femme, fille et héritière de Perrette Pauchauvin, sa mère, a reconnu être propriétaire et tenir en censive de St-Jean en l'Isle, partie de la maison du *Gril*, qui était couverte en tuiles, avec cour derrière.

Le surplus était en la possession de Charles *Aubry*.

Cet immeuble était chargé de 8 deniers parisis de cens et de 8 livres de rente, payables annuellement le jour Saint Remy, envers St-Jean en l'Isle.

La maison du *Gros Tournois*, qui attenait à la maison du Gril, nous est connue dès le xvi^e siècle.

Elle était de la censive de Saint-Jean-en-l'Île, qui avait le droit de percevoir annuellement 2 sols 7 deniers parisis de cens, ainsi qu'en fait foi la déclaration au terrier de cette seigneurie, faite le 21 février 1665¹ par Louise *Granjon*, veuve de Nicolas *Hureau*, bourgeois de Paris, y demeurant rue Saint-Honoré.

Suivant titre nouvel consenti par devant M^e Clozeau, notaire à Corbeil, le 17 octobre 1655, cette dernière, reconnaissait être propriétaire :

« d'une maison couverte de tuiles, sise à Corbeil, rue Saint-Spire, qui consiste
« en chambre basse et allée, et trois chambres hautes, l'une sur l'autre, et grenier au-dessus, montée hors d'œuvre, petite cour et latrines ; lad. maison appelée le *Gros Tournois*, tenant d'une part à Spire Quinault, d'autre part aux
« enfants dudit Quinault, [à cause de la maison du Gril], par devant à la rue Saint-Spire, par derrière à Guillin Guichard, apothicaire, à cause de sa femme.

« Sur laquelle maison les religieux de Saint-Jean-en-l'Isle ont droit de prendre
« par chacun an, le jour Saint-Remy, la somme de trois livres 2 sols 6 deniers
« de rente, faisant la moitié de 6 livres 5 sols, dont l'autre moitié à la charge de
« Guichard ».

La veuve Hureau avait acquis cette maison du *Chapitre de Saint-Spire* par contrat devant M^e Clozeau, notaire, le 21 janvier 1648 ; elle avait été donnée au Chapitre par Madelaine Gallot, veuve de Claude Lefebvre, aux termes d'un acte reçu par M^e Barré, notaire à Corbeil, le 20 septembre 1646.

Enfin, suivant un autre contrat passé devant M^e Charles Aubry, notaire à Corbeil, le 13 mai 1669, la veuve Hureau avait institué 3 livres 6 sols de rente au profit de la fabrique de l'église Saint-Spire, sur cette maison du *Gros Tournois*, pour la fondation de trois messes basses : la première, du Saint-Esprit ; la seconde, de la Vierge ; et la troisième, de *Requiem* avec le *De profundis*, et oraison à la fin de chacune d'icelles, « qui se disent le 20^e avril pour Monsieur
« Joachim Le Bon, prêtre, chantre et chanoine de St-Spire ».

En 1706, cet immeuble appartenait à Pierre Noël, qui l'avait acquis de Nicolas de *Santeny*, lequel était au lieu de la veuve Hureau.

1. Minute Regnault, notaire à Corbeil.

L'IMAGE SAINT-JEAN.

Emplacement, n° 25.

Cette maison, de grande ancienneté, était contiguë à l'hôtel du *Gros Tournois*.

Un acte passé devant M^e Etienne Grégoire, notaire à Corbeil, le 5 octobre 1584¹, contient vente par Mathurin *Besne*, serrurier, demeurant à Sully-sur-Loire, à M^{re} Pierre Lefèvre, procureur au siège royal à Corbeil, de la 4^e partie indivise,

« d'une maison, sise rue St-Spire, appelée antiennement l'*Imaige Saint Jehan*,
« tenant la totalité, d'une part à l'hostel du *Gros Tournois*, d'autre part à la veuve
« Jehan Langlois, d'un bout sur la dite rue St-Spire, et d'autre bout par derrière
« à la maison du *Lion d'or* »².

LA CORNE DE CERF.

Emplacement : rue Saint-Spire, 27.

L'immeuble dénommé autrefois l'hôtel de la *Corne de cerf*, était situé devant le grand portail du cloître et se trouvait entre la maison de l'*Image Saint-Jean*, et celle de l'*Image Saint-Michel*.

Cette enseigne était fort ancienne à Corbeil.

Des titres des années 1336, 1396, 1426, 1464, 1465, 1481, 1579, 1593, 1656, 1703, font mention de 8 deniers parisis de cens et de 40 sols de rente, que la communauté de Saint-Spire avait le droit de prendre et percevoir sur la maison de la *Corne de cerf* et sur la cour se trouvant derrière.

Il était dû également, sur cette maison, 3 livres de rente au chapitre de Saint-Spire, en vertu des mêmes titres.

Cet immeuble appartint au xvi^e siècle à Léon *Patin*, notaire royal à Corbeil ; Simonne Manuel, sa veuve, en fit déclaration au terrier de Saint-Spire en 1596.

Elle fut acquise de cette dernière et des héritiers de Léon *Patin*, par Jehan *Boisneuf*, procureur royal à Corbeil.

Le 21 septembre 1656, les héritiers de ce dernier : Jehan *Boisneuf*, prêtre, curé de l'église de Saint-Germain du Vieil Corbeil, Alexandre *Boisneuf*, praticien, et Noëlle *Boisneuf*, se portant

1. Archives de S. et O. — E. 6843.

2. Le Lion d'or se trouvait rue de la Boucherie.

forts de Jérôme et Marthe Boisneuf, leurs frère et sœur mineurs, déclaraient être propriétaires :

« d'une maison et lieu sis à Corbeil, rue St-Spire, appelée l'hostel de la *Corne de cerf*, tenant d'une part à Nicolas et Catherine Delamarre, d'autre à Pierre Lesguillon, au lieu de feu Jacques Regnault, d'un bout par-devant à la rue St-Spire, devant le *Grand portail* du cloître »...

En 1723, cette maison appartenait à Antoine *Liesse*, et à Mathurine Godefroy, sa femme.

L'IMAGE SAINT-MICHEL.

Emplacement, n° 29.

La maison, appelée l'*Image Saint-Michel*, se trouvait aussi devant le *portail du cloître Saint-Spire* ; elle tenait à droite à l'enseigne de la *Corne de cerf*, et à gauche à la maison de l'*Image Saint-Spire*.

D'après un titre nouvel de 25 livres de rente, consenti par Pierre Lesguillon, vitrier à Corbeil, et Sainte Houdé, sa femme, suivant acte passé devant M^e Fontaine, notaire à Essonne, le 1^{er} juin 1647, au profit de Jean Regnault, bourgeois de Corbeil, la maison de l'*Image Saint-Michel*, consistait en :

« boutique sur le devant et cuisine sur le derrière, cave sous lesdits lieux, deux chambres à costé l'une de l'autre, deux autres chambres au-dessus et grenier ; tenant d'une part à Jean Boisneuf, procureur à Corbeil, à cause des hoirs Léon Patin, etc... »

Par un autre acte, perçu par le même notaire le 6 mai 1647, Pierre Lesguillon avait reconnu que :

« Sur ladite maison, la *maladrerie de Corbeil*, alors annexée à l'hôtel-Dieu de Corbeil, a droit de prendre et percevoir par chacun an, le jour Saint-Remy, 2 sols parisis de cens, et 4 livres tournois de rente de bail et d'héritage, le jour Saint-Martin ».

Pierre Lesguillon avait acquis cet immeuble de M^e Spire *Du Nas*, l'aîné, notaire et procureur à Corbeil, suivant contrat du 13 avril 1646.

L'IMAGE SAINT-SPIRE.

Emplacement, n^o 31.

La maison qui portait l'enseigne de l'*Image Saint-Spire*, se trouvait proche et devant le portail du cloître, à l'encoignure de la rue Saint-Spire et de la rue du *Four du Puis*, actuellement rue du *Charbon Blanc*.

Dans un titre nouvel du 9 janvier 1621, consenti par Paul *Delamarre*, marchand à Corbeil, qui en était alors propriétaire, au profit du chapitre de Saint-Spire, cet immeuble est ainsi désigné :

« Une maison, sise à Corbeil, où pend pour enseigne l'*image de St-Spire*,
« laquelle consiste en boutique et allée, sur le devant, cuisine derrière, cave des-
« sous, chambre haute et grenier au-dessus ; cette maison proche et devant le
« cloître saint Spire, tenant d'une part à la rue et aux enfans Léon Patin, d'autre
« part à la rue du *Four du Puis*, d'un bout par derrière à Pierre Simon, masson,
« pardevant à la rue St-Spire ».

Aux termes d'un partage, intervenu le 31 juillet 1642 (1), entre Nicolas Delamarre, marchand à Corbeil, Jehan Cheron, boulanger, à Sucy-en-Brie, et Catherine Delamarre, sa femme ; Germain Heullin, marchand à Corbeil, et Gabrielle Delamarre, sa femme, héritiers, pour chacun un quart de Paul Delamarre, leur père, et pour un tiers de Marie Delamarre, leur sœur, vivante, femme de Rémond Decourt, maître des ponts à Corbeil, la maison de l'*Image Saint-Spire*, estimée 500 livres, fut attribuée à Nicolas Delamarre.

Cet immeuble était chargé de 60 sols de rente envers l'église Saint-Spire, et de 12 livres 10 sols aussi de rente envers la fabrique de l'église Saint-Jacques de Corbeil.

LE POT DE FER.

Rue Saint-Spire, n^o 33.

La maison où se trouvait l'enseigne du *Pot de fer*, faisait le coin de la rue Saint-Spire et de celle du *Four du puis*, actuellement rue du Charbon Blanc.

C'était l'enseigne d'un maréchal.

Cette maison était chargée de 15 deniers de cens envers le prieuré

(1) Minute de M^e Clozeau.

de Saint-Guenault, de Corbeil, ainsi qu'il résulte d'une déclaration faite devant M^e Popelin, notaire à Corbeil, le 11 juin 1751, par Claude *Huché*, maréchal et Etiennette Gonnet, sa femme, qui en étaient alors propriétaires (1).

LES TROIS ROIS.

Rue Saint-Spire, 33.

L'enseigne des *Trois Rois* se trouvait appendue à un immeuble, plus anciennement appelé la maison de la *Forge* (2 ; il était contigu à l'hôtel Saint-Blaise ; il tenait d'une part à la rue du *Four du puis*, autrement dit la rue du Charbon Blanc, et par derrière à l'hôtel du Mouton (3).

Cette maison, d'après un titre nouvel de 1621, comprenait une boutique sur le devant, cellier derrière, deux chambres hautes, grenier, petite cour. Elle est mentionnée dans des titres de 1481, 1523, 1580, 1649, 1667, 1702.

L'hôtel Dieu de Paris avait droit de percevoir annuellement 50 sols parisis de cens sur la maison des Trois Rois, qui appartenait, en 1536, à Valentin *Berry*, boucher.

Elle était possédée en 1621 par Paul *Delamarre*, boucher à Corbeil, et en 1642, par *Catherine Delamarre*, sa fille, épouse de Jean *Chéron*, boulanger à Sucy, lequel, en 1643, fit bail de cette maison à Jean Philippe, menuisier à Corbeil, pour un loyer annuel de 66 livres. En 1715, elle appartenait à Louis Girard, maçon, et en 1770, à Nicolas *Maschet* fils ; saisie sur lui à la requête de Jean Choquet, huissier à Paris, elle fut adjugée au Châtelet de Paris, en 1780, à Nicolas *Jeangout*, peintre à Paris, pour 1800 livres.

SAINT-BLAISE.

Emplacement : rue Saint-Spire, 35.

La maison appelée l'hôtel *Saint-Blaise*, se trouvait entre l'hôtel du *Chapeau Rouge* et l'hôtel des *Trois Rois* et tenait par derrière à l'hôtel du *Mouton*. Sa largeur était de 16 pieds 1/2 du côté de la rue Saint-Spire et de 14 pieds, par derrière ; sa longueur était de 8 toises 1 pied, le tout dans œuvre.

(1) Cueilloir de Saint Guenault. Bibl. de la ville de Corbeil. Mss.

(2) Il y avait aussi la maison de la Forge à la porte Paris, près le vieux Château.

(3) Cet hôtel avait autrefois son entrée principale rue du Four du Puits ou du Puis. Ce n'est que depuis 1720, à la suite de l'entreprise de Maschet, par nous rapportée, que l'entrée de cet hôtel se fit rue Saint Spire.

Cette maison est mentionnée dans des titres de 1304, 1600, 1619, 1620, 1632, 1681, 1702, desquels il résulte que le chapelain de la *chapelle Saint-Blaise le second*, fondée en l'église Saint-Spire, avait droit d'y percevoir une rente de sept livres 10 sols, et que le Chapitre en recevait 6 deniers parisis de cens.

Par sentence des requêtes du 20 mars 1702, Nicolas De Launay du Perré, qui était au lieu des héritiers d'Alexandre Regnault, héritier lui-même de Jean De Launay, abbé de Saint-Spire, fut condamné au paiement de ces cens et rente.

Dans une transaction intervenue devant M^e Clozeau, notaire à Corbeil, le 15 mars 1632, entre :

« Vénérables et discrettes personnes M^e Gabriel *Mathis*, conseiller, aumosnier
« du Roy, abbé séculier de l'église St-Spire de Corbeil, François Le Roy, François
« Aubry, Claude Seneschal, Gilles Gillet, François Rousseau, et Estienne Fleu-
« rette, chanoines en l'église St-Spire, représentant le Chapitre,

« Et Estienne Rivière, vigneron, demeurant aux Grandes Bordes-lès-Corbeil,
« et Jeanne Selourge, sa femme, veuve de Spire Belliard ».

Il est dit que :

« Le 17 mars 1600, bail a esté fait par Claude *Huard*, chapelain de la Cha-
« pelle St-Blaise le second, fondée en lad. église, d'une maison et lieu dépendant
« de la dite chapelle, sise à Corbeil, rue St-Spire, tenant d'une part à l'hostel
« du *Chappeau Rouge*, d'autre à Catherine Quantin, à présent Delamarre, d'un
« bout et derrière à l'hostel du *Mouton*, d'autre bout et pardevant à la rue St-
« Spire, AU PROFIT de Pierre Garnier et autres, moyennant 6 deniers parisis de
« cens et deux escus et demi de rente ».

Suivant acte passé devant M^e Du Nas, notaire à Corbeil, Spire Beslicart, meunier à Corbeil, consentit bail pour 6 ans, au profit de Gérarde Gilbert, veuve de Claude Vivier, de la maison sise à Corbeil, appelé l'*hôtel Saint-Blaise*, moyennant un loyer annuel de 24 livres.

LE CHAPEAU ROUGE.

Emplacement : rue Saint-Spire, 37.

La maison dite l'hôtel du *Chapeau Rouge* attenait à l'hôtel Saint-Blaise, d'après des titres de 1544 et de 1632.

Elle relevait de la censive du duché de Villeroy, à cause du domaine royal de Corbeil, y réuni.

Une autre maison, sise rue Notre-Dame, portait aussi l'enseigne du *Chapeau rouge*.

LE MOUTON.

Emplacement actuel : rue Saint-Spire, n° 39.

L'hôtel du *Mouton*, encore existant, est sans contredit le plus ancien de la ville.

Un titre de 1295 fait mention de 12 deniers parisis de cens à prendre sur lui par le Chapitre de Saint-Spire.

Mais, à l'origine, cet hôtel, beaucoup plus important, s'étendait de la rue du *Four Dupuis* qui s'appelait aussi rue du *Mouton* (actuellement la rue du Charbon Blanc, jusques à la rue des *Connins*, actuellement rue de l'Arche; il avait entrée sur chacune de ces rues.

Dans un titre nouvel, passé le 15 mars 1656, consenti au profit d'Étiennette Hideux, veuve de Jean Regnault, bourgeois de Corbeil, pour 37 livres 10 sols de rente, par Louis Mauclair, marchand à Corbeil, celui-ci déclare, en effet qu'il est propriétaire :

« d'une maison, hostellerie et lieux ou pend pour enseigne le *Mouton*, sis à Corbeil, en la rue du Four-Dupuis, autrement dict la rue du *Mouton*, se consistant
« en deux logis principaux: l'un sur le devant, où il y a entrée, allée, cuisine,
« salle des deux côtés, par bas; deux chambres hautes, et grenier; un autre
« grand corps de logis sur le derrière, sur la rue des Connins, appliqué par bas
« à allée, porte cochère et escuries; chambres hautes et greniers au dessus et gal-
« lerie; deux montées aux deux corps de logis avec un petit logis sur le devant,
« et joignant; autre corps de logis à costé; tous les dits lieux couverts de tuiles
« avec caves soubz le dit logis de devant; cour au milieu et puits. Le tout tenant,
« d'une part à Noëlle Lefèvre veuve de Claude Huet, à cause de sa maison du
« *Sabot* et aux héritiers de M^e Delaunay, vivant prévost de Corbeil, d'autre à
« Jean Tortouin, conseiller du roi, commissaire des guerres, et à Jeanne Chene-
« vière, v^{ve} de Jean Yvain, d'un bout pard^t à la rue du Four Dupuis; et d'autre
« bout par derrière à la rue des Connins ».

C'est seulement vers 1720, à la suite des tentatives faites par Masché, maître de l'hôtel de l'*Image Saint-Louis*, pour détourner la clientèle, que les propriétaires en transférèrent l'entrée principale rue Saint-Spire.

Nombreux sont les titres s'y rapportant, du XIII^e au XVIII^e siècle.

En 1460, l'hôtellerie du *Mouton* appartenait à Henry Georget et à Simon Balay, qui l'avaient acquis de Georget des Fontaines; l'église Notre-Dame de Corbeil avait le droit d'y percevoir une rente annuelle de 20 sols. Un titre de 1544 nous apprend que cette rente était alors due par les héritiers de Valentin Berry.

Le Chapitre de Saint-Spire jouissait également de 40 sols de rente sur l'hôtel du Mouton.

Il paraît résulter d'un acte portant la date du 5 octobre 1644¹, que Spire Dauvergne, hôtelier du Mouton, était d'un caractère irascible. En effet, aux termes d'une transaction intervenue ce jour, entre lui et René Javeron, sergent des gardes du Roi, de la compagnie du sieur de Sainte-Suzanne, au sujet d'une rixe dans laquelle Javeron reçut un coup de pierre qui lui cassa une dent, Dauvergne lui paya une indemnité de quarante livres tournois.

LA CLOCHE.

Emplacement : Rue Saint-Spire, n° 41.

La maison, connue sous l'enseigne de la *Cloche*, se trouvait à l'encoignure de la rue Saint-Spire et de la rue des *Connins*, actuellement rue de l'Arche. Elle consistait en « chambre basse et bouge, allée et estable par bas, chambres hautes et grenier au-dessus ».

Elle relevait de la censive du duché de Villeroy.

Nicolas *Blondeau*, marchand à Corbeil, qui était alors propriétaire de la maison de la *Cloche*, en fit location, par acte du 5 octobre 1643, devant M^e Clozeau, notaire à Corbeil, à Jeanne Chenevière, veuve de Jean Yvain, hôtelière à Corbeil, pour une durée de cinq ans, du premier octobre, moyennant un loyer annuel de 75 livres.

Aux termes d'un autre acte passé devant le même notaire, le 7 janvier 1644, Jean Martinet, commis à la recette, et tenant le compte pour Jean Touroux, fermier des aides de la ville de Corbeil, a :

« accordé et abonné Jeanne Chenevière, veuve de Jean Yvain, hôtelière à Corbeil, en la maison de la *Cloche*, pour le temps et reste de la ferme, qui est de 4 ans 3 mois, du premier octobre 1643, pendant lequel temps elle pourra vendre et débiter en destail et taverne, telle quantité de vin que bon lui semblera ».

Cet abonnement fut consenti moyennant cent livres par an, payables par trimestre, plus deux sols pour livre « pour les droits de contrôle et autres accoustumés ».

(A suivre)

Emile CREUZET.

1. Minute Clozeau.